

Une large intersyndicale a pris date pour organiser la nécessaire riposte à l'affaiblissement sans précédent de notre réseau domestique. De lourdes conséquences sociales sont en jeu.

Si rien n'est entrepris, Orly est en première ligne d'un bouleversement majeur qui impactera le quotidien de centaines de salariés. Nos escales de province seront, elles aussi, largement concernées.

Aujourd'hui, ce qui est dessiné par la Direction Générale ne peut créer qu'un regard angoissé sur l'avenir des personnels du Court Courrier. Et pour cause, mise à part un semblant de discussion amorcé sur le futur accompagnement de cette lourde restructuration, aucun engagement sérieux n'est pris pour garantir un avenir en province.

Le meilleur moyen de le faire serait de revoir les questions commerciales et économiques autour de notre offre au départ de la seconde plateforme parisienne ! Mais le dogme règne sans partage.

Garantir des périmètres d'activité, en incluant une partie de l'activité de Transavia, ouvrirait d'autres perspectives. **Nos collègues PNT y sont parvenus, qu'est-ce qui empêche de travailler cette question ?**

Le rôle des organisations syndicales est de tenter d'infléchir ce projet. La participation des salariés, de TOUS les salariés, est la condition nécessaire pour espérer faire bouger le curseur.

**Pour le maintien d'Air France à Orly,
FO dépose un préavis de grève* le 28 novembre 2023.**

**Un rendez-vous est fixé à Orly à 10h
et dans toutes escales du réseau France pour manifester.**

LE 28 NOVEMBRE, IL NOUS FAUDRA ÊTRE NOMBREUX À DIRE STOP !

Salariés en grève, ou en repos, venez grossir les cortèges et rappelez avec force à la Direction que d'autres solutions sont possibles.

Force Ouvrière et ses militants participeront activement à ce mouvement. Dans le cadre de l'intersyndicale, nous appelons tous salariés à nous rejoindre.

Christophe Malloggi
Secrétaire général

* Pour les salariés concernés par la loi Diard, pensez à vous déclarer grévistes au moins 48 h avant.